



COMMUNIQUE DE PRESSE

FACE: FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES ASSOCIATIONS DE CHASSE ET CONSERVATION DE LA FAUNE SAUVAGE

Enrayer la crise de la biodiversité en Europe : le rôle des acteurs ruraux

De nombreux objectifs de la Stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon 2020 n'ont pas été atteints, comme l'a mis en exergue l'examen à mi-parcours. Toutefois, certains députés européens, décideurs politiques, chasseurs et autres acteurs ruraux se sont réunis afin de discuter des possibilités pour intensifier les efforts en vue d'enrayer la perte de biodiversité dans l'UE de manière plus efficace.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, 27 janvier 2016 – Le député européen **Karl-Heinz Florenz**, Président de l'intergroupe « Biodiversité, chasse et activités rurales » du Parlement européen, a présidé la conférence intitulée « L'examen à mi-parcours : le rôle des chasseurs et des acteurs ruraux dans le financement de la conservation de la biodiversité », qui a été organisée avec l'aide de la Fédération européenne des associations de chasse et de conservation de la faune sauvage (FACE).

La réunion avait pour objectif de mieux définir quelles politiques pouvaient contribuer à enrayer la perte de biodiversité dans l'UE conformément à la Stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon 2020. La conférence a mis en évidence le rôle que les chasseurs et autres acteurs ruraux jouaient dans la conservation de la biodiversité lorsqu'ils disposaient d'incitations et d'instruments adéquats. Parmi les intervenants, citons le Dr **Justin Irvine**, de l'Institut James Hutton en Écosse, M. **Konstantin Kostopoulos**, Conseiller chez ELO, le Dr **David Scallan**, *Wildlife Policy Officer* à la FACE et le Dr **Norbert Lins**, député allemand et rapporteur fictif du rapport sur l'examen à mi-parcours de la Stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon 2020.

En ce qui concerne les objectifs définis dans la Stratégie de l'UE en matière de biodiversité, une attention particulière a été portée au financement de la biodiversité. Divers projets de recherche, notamment le projet HUNT (*Hunting for Sustainability* - La chasse au service de la durabilité) et le Manifeste pour la biodiversité de la FACE, ont été abordés afin de témoigner de l'engagement des chasseurs européens en faveur de la conservation de la biodiversité. Les nombreux exemples de bonnes pratiques recueillis dans le rapport sur le Manifeste pour la biodiversité de la FACE présentent clairement le rôle des chasseurs dans la conservation des zones protégées, des espèces, des habitats, de l'infrastructure verte et des services écosystémiques.

Le député européen Karl-Heinz **FLORENZ**, Président de l'intergroupe a déclaré : « *Le temps presse pour la biodiversité ! L'Europe doit présenter des résultats par rapport à la diversité biologique, et ce dès que possible ! Ceci est particulièrement urgent puisque l'examen à mi-parcours fait par la Commission européenne fin de l'année passée a démontré que beaucoup restait à faire si nous voulions atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2020. En tant que Président de l'intergroupe « Biodiversité, chasse et activités rurales », je souhaiterais apporter ma pierre à l'édifice pour réunir l'économie et l'agriculture, les chasseurs et les conservationnistes de la nature, et ce afin de trouver des solutions communes qui protègent notre capital naturel. Nous devons collaborer, et les parties prenantes de chaque secteur ont leur rôle à jouer. L'économie doit aller de pair avec l'écologie.* »

M. Konstantin **KOSTOPOULOS**, conseiller chez ELO, a annoncé : « *La politique agricole commune demeure l'outil le plus efficace dont nous disposons, certainement sur le plan du financement, et que nous pouvons utiliser pour créer des systèmes agricoles durables qui conviennent aux agriculteurs, aux sylviculteurs, aux chasseurs ainsi qu'à la biodiversité et à nos écosystèmes. Au cours des prochaines années, nous verrons si le principe du verdissement a fonctionné et pourrons évaluer les mesures qui peuvent ou doivent être prises pour enrayer la perte de biodiversité, voire inverser la tendance.* »

Cette réunion a été organisée après que la perte de biodiversité et la dégradation des services écosystémiques dans l'UE ait été reconnue. Ces dernières perdurent depuis la situation de référence de la biodiversité européenne de 2010, comme l'a confirmé le rapport 2015 sur l'état et les perspectives de l'environnement en Europe. Cette conclusion est conforme aux tendances générales et a de sérieuses conséquences sur la capacité de la biodiversité à répondre aux besoins humains futurs.

Par ailleurs, le 2 octobre, la Commission européenne a publié son rapport sur l'examen à mi-parcours de la Stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon 2020 (voir le communiqué de presse dans toutes les langues de l'UE [ici](#)).

Le Dr Justin **IRVINE** de l'Institut James Hutton a indiqué : « *Les recherches entreprises dans le cadre du projet [HUNT](#) (Hunting for Sustainability - La chasse au service de la durabilité) démontrent que les activités cynégétiques peuvent être une force positive pour la conservation de la biodiversité, car les systèmes de chasse se concentrent souvent sur cet aspect de conservation. Par la suite, nous devons promouvoir une utilisation multifonctionnelle du monde rural et considérer, d'une part, les fonctions sociales, culturelles, économiques et écologiques de la chasse et, d'autre part, ses implications lorsque nous prendrons des décisions importantes au sujet de la conservation de la biodiversité.* »

Le Dr David **SCALLAN**, *Wildlife Policy Officer* à la FACE, a déclaré : « *Il est urgent que nous repensions notre approche par rapport à la conservation de la biodiversité. Nous savons que les acteurs ruraux, notamment les agriculteurs et les chasseurs, réalisent d'énormes investissements privés pour la conservation de la biodiversité en fonction de leur intérêt pour la chasse et/ou le rétablissement des espèces sauvages. Les politiques publiques et les instruments utilisés doivent être plus flexibles aux niveaux européen et national afin de promouvoir davantage cette passion pour la conservation au niveau local.* »

*****FIN*****

Contexte

L'intergroupe « Biodiversité, chasse et activités rurales » a été créé en 1985 et est l'un des intergroupes les plus anciens et les plus actifs du Parlement. Depuis 1985, la Fédération européenne des associations de chasse et de conservation de la faune sauvage (FACE) se charge du secrétariat de l'intergroupe. Les travaux de l'intergroupe sont axés sur des dossiers relatifs à des domaines dans lesquels le Parlement européen est compétent, notamment en matière de biodiversité, de chasse, de pêche à la ligne, de gestion de la faune sauvage, de la sylviculture, de l'agriculture et de la conservation de la nature, tout en prenant en considération la santé et le bien-être de l'homme et des animaux. L'intergroupe aborde également des dossiers transversaux qui ont une incidence sur les activités socio-économiques dans les zones rurales.

NOTES À LA RÉDACTION :

La FACE est la Fédération européenne des associations de chasse et de conservation de la faune sauvage. Établie en 1977, elle **représente les intérêts des 7 millions de chasseurs à travers l'Europe** en sa capacité d'organisation non-gouvernementale internationale (ONGI) à but non lucratif. La FACE est composée des associations nationales de chasseurs de 35 pays européens, y compris les 28 États membres de l'Union européenne. La FACE a également 7 membres associés et est établie à Bruxelles.

La FACE est la plus grande structure de représentation démocratique des chasseurs au monde.



La FACE défend le principe de l'utilisation durable de la nature. Elle est membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) depuis 1987 et, plus récemment, de Wetlands International. La FACE travaille avec ses partenaires sur un éventail de dossiers liés à la chasse – des accords internationaux régissant la conservation de la nature aux mises en œuvre au niveau local – dans le but de maintenir et promouvoir la chasse en Europe. www.face.eu

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, ENTRETIENS OU CITATIONS, VEUILLEZ
CONTACTER :**

Mayssa Vande Vyvre, *Communication Officer*, mayssa.vandevyvre@face.eu T : +32 (0)2 732 6900

